

Itinéraire NE 2 *Neuchâtel - Yverdon, VD*
Tracé 2 *route du lac*
Segment 6 *Boudry*
Cartes Nationales *1164*

HISTOIRE *Etat Oktober 2001 / AF*

Le pont de Boudry, construit en bois, a souvent dû être reconstruit. A l'automne 1750, notamment, il est démoli par une crue de l'Areuse. En 1841-1842, il est remplacé par un pont en pierres à trois arcades surbaissées (COURVOISIER 1963: 357). On sait qu'en 1708, les portes de Boudry étaient fermées à 20 heures et rouvertes à 4 heures du matin. Le dimanche durant le culte, on ne pouvait ni entrer, ni sortir, mais en 1818, cette mesure ne s'applique que le jour du Jeûne. A Boudry comme ailleurs, les portes de la ville représentent un obstacle au trafic moderne, comme l'explique COURVOISIER: "Dès 1830, l'ingénieur des routes demanda la destruction des portes qui entravaient la circulation sur cette artère principale du pays; or, la bourgeoisie tenait à ces monuments, dont l'aspect ne lui paraissait pas plus "désagréable qu'une ouverture ou trouée au bas et au haut de la ville, entre des maisons vieilles et caduques." Vu les dangers courus par les voyageurs assis sur l'impériale des diligences, vu l'étroitesse de ces goulets (10 pieds = 3 mètres), et grâce à la menace de détourner le trafic, le Conseil d'Etat obtint la démolition de deux portes et des maisons voisines, pour élargir le passage, en 1834. L'épaisseur de certains murs extérieurs des maisons, au midi, est le seul souvenir de l'enceinte primitive..." (1963: 358). Dans le village, la fontaine de la Justice date de 1610 et a été exécutée sur le modèle de celle de Neuchâtel. Son bassin a été cimenté avec de l'asphalte du Val-de-Travers en 1761. En 1767, la Justice était repeinte, en 1795, le bassin refait à neuf. La fontaine se trouvait à l'origine devant la maison de ville, mais fut déplacée à l'est du temple en 1835; le petit bassin fut adjoint en 1847 (COURVOISIER 1963: 363). Une copie est maintenant en place, l'originale étant pour des raisons de conservation, exposée au Latenium (musée cantonal d'archéologie).

TERRAIN *Relevé 9 Juni 2001 / cb*

Ce segment extrêmement riche en éléments traditionnels décrit la rue Louis-Favre à Boudry longue de 300 m. Plusieurs éléments remarquables comme le pont, la rue pavée et la fontaine de la Justice se trouvent le long de ce segment.

NE 2.2.6 débute par le pont qui enjambe le cours d'eau de l'Areuse. Ce dernier, en béton, a conservé les parapets datés de 1842. Le revêtement du pont est au bénéfice d'un pavement avec un trottoir de chaque côté.

La rue en légère pente est également pavée sur une largeur de 5 à 7 m. Un front bâti historique ininterrompu borde la ruelle des deux côtés jusqu'à la fin du parcours.

Au deuxième tiers de la rue se trouve la fontaine de la Justice datée de 1745. Cette dernière, de facture très soignée est surmontée par une statue de femme aux yeux bandés, portant dans sa main

gauche la balance et dans sa main droite l'épée. La chèvre qui supporte la statue est finement ciselée. Le bassin de pierre est octogonal renforcé par un cerclage de fer.

La fin du segment passe au pied du Château de Boudry.

Cette rue principale de Boudry a conservé énormément de cachet, car les rénovations ont toutes été effectuées dans le respect de la tradition. Le pavement, le front bâti et les éléments tels que la fontaine et le château renforcent cette impression.

— *Fin de la description* —